Zone 11

Dispositions et numéros de zones		**11**
1 Logement	R1	
2 Logements	R2	
3 Logements	R3	
4 Logements	R4	
5 à 8 Logements	R5	
Maison mobile	R6	
Dépanneur	C1	
Commerce professionnel	C2	
Commerce de services (vente au détail)	C3	
Commerce récréo-touristique et artisanal	C4	
Commerce lourd	C5	
Commerce - recyclage d'automobiles	C6	
Commerce - salle de spectacle	C7	
Commerce - marché aux puces	C8	
Commerce – champ de tir	C9	
Commerce - terrain de camping	C10	
Espaces et équipements de loisirs	COM1	
Installations communautaires, culturelles et de services	COM2	
Infrastructures publiques	P	
Parc de la Gatineau	PA	X
Extraction	EX	
Agricole	A	
Industriel léger et manufacture	I1	
Industriel lourd	I2	
Superficie min. au sol du bât. princ. lorsque applicable		
Marge avant - bâtiments principal et secondaire-		10
Marge latérale- bâtiment principal -		5
Marge arrière - bâtiment principal -		2
Marge de recul –Routes sous la responsabilité du MTQ* **(Section 4.4.3)**		X
Les aires tampons - art. 4.8		
Les zones de mouvements de masse - art. 4.11		
DISPOSITIONS SPÉCIALES APPLICABLES:		
(*) Route 148, Route 366, Chemin d'Eardley-Masham , Chemin du Lac-Des-Loups.		

PUBLIC CLASSE PA- PARC DE LA GATINEAU ET LES USAGES ACCESSOIRES

Cette classe d'usage comprend les usages inhérents à la conservation, à l'interprétation de la nature et aux activités de plein air.

À titre indicatif, sont inclus dans cette classe les usages suivants :

- Centre d'interprétation;

- Entreposage d'équipement servant à la conservation du Parc de la Gatineau;